

## Information aux médias

**La demande de la part des hôtes étrangers continue sa chute libre**

### **Il est urgent d'agir !**

**La branche de l'hôtellerie-restauration ressent très largement la pression du franc fort. En septembre 2011, la demande de la part des touristes étrangers a poursuivi sa baisse : le nombre de nuitées a diminué de 7%. La plus forte baisse est enregistrée chez les hôtes en provenance d'Allemagne (-14%), les autres pays européens présentant une baisse située entre 6% et 13%. Les derniers chiffres de l'Office fédéral de la statistique sont éloquentes. Ceux du CRC au troisième trimestre 2011 confirment la situation extrêmement tendue. Il est donc urgent d'agir !**

Les derniers chiffres du Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ (CRC), qui sont collectés en collaboration avec GastroSuisse, confirment une nouvelle baisse des chiffres d'affaires au troisième trimestre 2011 pour l'hébergement, baisse de 7% par rapport à 2010. La baisse touche tous les segments de la branche.

Selon le CRC, cette dernière a déjà entraîné une réduction du personnel au cours des trois derniers mois. Une tendance qui va se poursuivre. En effet, les réservations pour le quatrième trimestre 2011 se retrouvent en-dessous du niveau de 2010 et les hôteliers s'attendent à comptabiliser moins de nuitées, tant des hôtes provenant de Suisse que de l'étranger.

Les chiffres du mois de septembre pointent du doigt le franc fort comme principal responsable de cette baisse des nuitées enregistrée. Les nuitées ont le plus fortement baissé chez les hôtes en provenance des pays « classiques » (UE -11%, Angleterre -13%, USA -9%). La demande des hôtes suisses stagne et montre même une tendance à la baisse. Cela signifie que la Suisse, « îlot de cherté », est non seulement trop chère pour les hôtes étrangers, mais qu'elle perd également de son attrait pour les Suisses eux-mêmes, tant comme lieu de vacances que pour la consommation. Il est donc urgent d'agir ! GastroSuisse a défini trois champs d'intervention principaux.

**Pas d'exception pour les denrées alimentaires dans le principe du « Cassis de Dijon »**  
Entre 25% (hôtellerie) et 30% (restauration) du chiffre d'affaires dans l'hôtellerie-restauration sont utilisés pour les denrées alimentaires et sont la source de dépenses la plus importante après les frais en personnel. En appliquant le principe du « Cassis de Dijon » sur les denrées alimentaires également, cela permet d'élargir légèrement l'offre, d'agrandir le choix

concernant la qualité et le prix et ainsi de décharger l'hôtellerie-restauration. Une autarcie de la Suisse dans le domaine des denrées alimentaires, par contre, encourage, l'exode des consommateurs et des touristes vers l'étranger. Ainsi l'hôtellerie-restauration devient-elle moins concurrentielle et, par conséquent, toute l'économie nationale se trouve pénalisée. GastroSuisse exige donc que les denrées alimentaires continuent à être soumises au principe du « Cassis de Dijon ».

### **Abrogation de la discrimination de l'hôtellerie-restauration en matière de TVA**

Dans le cadre de leurs mesures contre la force du franc, les Chambres ont raté l'occasion de soulager notre branche par une baisse, limitée dans le temps, du taux de TVA à 2,5% pour permettre à l'hôtellerie-restauration d'être plus concurrentielle et de mieux se positionner. Les conséquences sont alarmantes : baisse des nuitées et exode des hôtes suisses vers les restaurants de l'autre côté de la frontière.

Il est donc urgent d'abroger, au moins dans la partie B de la révision de la loi sur la TVA, cette inégalité de traitement frappante en défaveur de l'hôtellerie-restauration. Dans un modèle à deux taux, la restauration doit être soumise au même taux réduit que l'hôtellerie et la branche alimentaire.

### **Poursuite de l'offensive sur les marchés BRIC et des Emirats arabes**

Selon l'Office fédéral des statistiques, la demande en provenance du Brésil, de la Russie, de l'Inde et de la Chine (BRIC) continue d'augmenter. Ainsi, les hôtes en provenance de Chine, avec +46%, présentent la plus forte croissance, suivis par les Emirats arabes (+32%), l'Inde (+21%), le Brésil (+20%), la Russie (+10%) et l'Océanie (+5,9%). Toutefois, cette augmentation ne peut, pour l'heure, compenser la baisse marquée chez les hôtes en provenance de l'UE et des Etats-Unis. Néanmoins, il est important d'investir dans l'offensive sur ces marchés, car ils ne dépendent pas de l'euro, du dollar ou de la livre.

GastroSuisse est la Fédération de l'hôtellerie et de la restauration en Suisse. Avec ses quelque 21 000 membres (dont plus de 3000 hôtels), organisés en 26 sections cantonales et quatre groupements sectoriels, elle est la plus grande Fédération patronale de l'hôtellerie-restauration.

Zurich, le 4 novembre 2011

### **Pour toute question, s'adresser à :**

GastroSuisse, Bernhard Kuster, Dr oec. publ., directeur, tél. 0443775353, [communication@gastrosuisse.ch](mailto:communication@gastrosuisse.ch)